

période de quatre années, après quoi se font les vœux perpétuels. Il n'y a qu'une seule catégorie de Sœurs, toutes s'employant avec générosité et dévouement aux diverses charges que leur confie l'obéissance, sans autre différence que celle nécessitée par la santé et les connaissances indispensables. La journée comprend quatre heures de prières et d'Office ; le reste se passe dans le travail des œuvres.

Les conditions d'admission sont les qualités exigées par la véritable vie religieuse et le but spécial de l'Institut : esprit d'obéissance, caractère sociable, santé ordinaire et absence des empêchements canoniques. L'âge ordinaire est de 16 à 30 ans. La question pécuniaire n'est jamais un obstacle à une vraie vocation.

VIII. Maisons de l'Institut

BAIE SAINT-PAUL, P. Q.

Cet établissement comprend la Maison-Mère, le Noviciat, et l'Hospice Sainte-Anne. Le personnel actuel de cette maison est, pour la Maison-Mère, de 69 professes ; pour l'Hospice, de 225 patients.

WORCESTER

(*Diocèse de Springfield, Mass.*) Fondée en 1889, cette maison compte un personnel actuel de 170 vieillards et 36 Sœurs.